



Pour un développement local à la mesure des défis contemporains

Constats et analyse des transformations du développement local
au regard des défis auxquels sont confrontés les territoires et les populations.

Nous partageons une histoire commune

Même s'il est enseigné aujourd'hui dans les universités, le développement local n'est pas une science. Il est avant tout affaire de convictions et de volonté. C'est aussi une pratique fondée sur une histoire riche d'expériences multiples. En 1965, un territoire en crise tente d'inverser les tendances de déclin et d'exode rural en mobilisant ses forces vives dans l'élaboration d'un projet global. Il prend alors le nom de Pays et se réclame explicitement d'une dynamique du développement local. Cette dynamique essaime... Ce n'est que 10 ans plus tard, tandis qu'une cinquantaine d'autres territoires ont déjà suivi volontairement cette voie, que l'État, via la DATAR et les Contrats de Pays, reconnaît, encourage et soutient cette démarche par la mise en place d'une politique contractuelle. En 1982, ce mouvement qui compte près d'une centaine de structures territoriales s'organise et s'affirme nationalement. A partir de cette même année, la politique de développement social urbain élargit progressivement la base de ceux qui élus, militants, professionnels se reconnaissent dans les valeurs et les démarches du développement local. En intégrant alors les problématiques de la ville, le mouvement du développement local va se trouver ainsi mobilisé directement au coeur de la question sociale. En 1995 (loi Pasqua) et surtout en 1999 (loi Voynet), les Pays et les territoires de projets connaissent enfin une existence légale.

Cette expansion des démarches de développement local sur la plus grande partie du territoire national a bénéficié de deux mouvements : d'une part de la décentralisation qui s'est construite sur la reconnaissance de l'autonomie des acteurs locaux ; d'autre part du développement de l'intercommunalité qui a permis de conduire des politiques publiques à une échelle plus pertinente que celle de la commune.

Durant toutes ces années, le mouvement du développement local a prouvé qu'il était capable d'évoluer au delà des seules logiques institutionnelles. Nourrissant à l'origine l'utopie d'un développement endogène, il a su s'ouvrir à des partenariats multiples aussi bien au niveau thématique que territorial. Issu d'expériences menées dans les pays du Sud et de mobilisations sociales au Nord, il a inventé des modes d'animation et de participation citoyenne et il a été capable de bâtir des ingénieries de très grande qualité. Parti d'un rêve d'espaces rationnels et

stables, il a su faire vivre des espaces ouverts et à géométrie variable. Le développement local, c'est le pari de l'intelligence collective, c'est le refus de suivre passivement des scénarios écrits dans d'autres lieux, c'est la volonté d'agir collectivement pour ne plus subir mais pour reprendre en main son avenir.

Aujourd'hui, nous tirons les leçons de cette histoire pour relever les défis de notre temps.

Des défis d'une ampleur inégalée

En quelques décennies le monde a profondément changé et des défis d'une ampleur inégalée nous interpellent dans nos pratiques, nos comportements et notre modèle de développement. Ce sont d'une part les défis écologiques, avec le changement climatique, la très grande fragilisation du vivant et des ressources naturelles, et la question inquiétante de l'après-pétrole. Ce sont aussi les défis socio-économiques avec la mondialisation libérale, la financiarisation et la déshumanisation de l'économie et la généralisation de la logique de compétition qui remettent en question les progrès sociaux, accroissent les inégalités entre les personnes mais aussi entre les territoires.

Si ces processus sont complexes, nous savons qu'ils sont reliés les uns aux autres et que chacun de nos choix a des conséquences écologiques, sociales et économiques que nous devons anticiper pour mieux les maîtriser. Ces enjeux planétaires engagent désormais notre responsabilité individuelle et collective et nous invitent à de nouveaux modes de consommation et de production, de gestion de l'espace, des transports et de l'habitat. Cette conscience des défis globaux auxquels nous sommes confrontés modifie aujourd'hui profondément les finalités et les modalités de l'action de développement au sein des territoires.

Un territoire national en pleine mutation, une action publique en crise

Depuis les années 80, l'importance croissante des déplacements et l'explosion des mobilités ont transformé en profondeur les modes de vie et les territoires. L'espace périurbain est devenu un tiers espace complexe et la diffusion des modes de vie urbains s'est généralisée. Ces mouvements engendrent un phénomène de multi-appartenance territoriale chez les individus mais aussi un décalage de plus en plus important entre les échelles de traitements des problématiques du développement et les périmètres des collectivités territoriales, c'est-à-dire entre les territoires de projet et les territoires administratifs. La gestion des affaires publiques, comme la conception et la mise en œuvre des actions de développement, ne peuvent plus s'inscrire dans un périmètre donné auquel correspondrait une structure publique unique et des compétences spécialisées.

La géographie et les modalités de l'action publique ont-elles aussi évolué très fortement. Durant les années 2000, des réformes essentiellement comptables et déstructurantes se sont succédées à un rythme soutenu. Nul doute qu'il y ait des réformes à conduire pour accompagner de nouveaux enjeux, mais ces démarches décrétées alors depuis l'Etat central, sans concertation avec les territoires, dans le mépris des élus locaux et sans anticipation réelle des conséquences, se sont s'avérées dramatiques pour les habitants et les zones les plus fragiles qu'il s'agisse d'espaces ruraux éloignés des métropoles ou de quartiers stigmatisés. Cette vision très libérale de l'aménagement du territoire, incarnée par la réforme des

collectivités territoriales de décembre 2010, a organisé la désertification de nombreux territoires au bénéfice de la concentration et du dynamisme de quelques-uns et remis en question la continuité même de l'Etat et la qualité de ses services. Elle a privilégié les raisons de la finance à l'équité territoriale et substituant la compétitivité à la solidarité.

De la même manière, ces logiques de mise en concurrence ont beaucoup fragilisé les associations réduites au rôle de prestataire de service, ceci, au détriment de la reconnaissance de leur capacité d'innovation citoyenne et de leur contribution à la production du bien commun.

Le territoire local, espace de la cohésion sociale et de la citoyenneté active

La réflexion nationale et internationale sur les nouveaux indicateurs de richesse montre que la richesse d'un territoire ne repose pas seulement sur ses ressources naturelles ni sur sa capacité productive. Si l'être humain est au cœur de l'économie, l'attractivité d'un territoire et le bonheur de ses habitants ne se mesurent pas en réalité par l'accumulation de richesses financières, mais par l'appréciation du bien être local.

Le territoire vécu est en constante évolution. Bien que celui-ci s'étende, il demeure pourtant le lieu de la vie quotidienne, l'espace du débat citoyen, de l'adaptation des interventions publiques aux réalités locales et de leur appropriation par le plus grand nombre. Avant d'être un périmètre administratif ou même une zone géographique, il est d'abord un ensemble humain et le nœud de leurs relations. Il doit favoriser l'apprentissage de la vie collective et constituer un espace privilégié du dialogue social et de mutualisations. Il doit intégrer aussi les populations les plus démunies par une mixité sociale choisie.

De nombreuses pratiques de concertation, de consultation et de participation se sont développées ces vingt dernières années. Certaines d'entre elles, comme les conseils de développement, ont permis jusqu'à présent, de rapprocher élus et citoyens. C'est bien au niveau du territoire que s'inventent et se renouvellent la citoyenneté et la démocratie locale. Partageant les savoirs et les valeurs de l'éducation populaire, le développement local invente des approches spécifiques et différenciées, adaptées aux réalités locales permettant à des individus et des groupes jusque là en retrait de devenir des citoyens actifs et des acteurs collectifs du développement. C'est cet apprentissage « ascendant » et cette diversité des acteurs, des territoires et des expériences qui caractérisent le développement local.

Le territoire de vie, creuset d'un autre modèle de développement

La mondialisation ne signifie pas la fin de l'approche territoriale. Bien au contraire, le territoire demeure, plus que jamais, un creuset d'innovations sociales, économiques, culturelles et environnementales. C'est aussi à l'échelon local que l'on peut mobiliser les énergies renouvelables, lutter contre le changement climatique et faire émerger des ressources nouvelles pour améliorer les conditions de vie et développer le bien être collectif. C'est au niveau du territoire que se tissent et s'inventent les initiatives économiques qui placent l'être humain au cœur du développement, tels que les clubs d'investissement solidaire, les SCOP, les AMAP... Tous ces projets à l'œuvre témoignent d'une dynamique permanente de créativité. Ils démontrent aussi que le développement local porte des valeurs très

différentes de la rentabilité économique et de la compétitivité : celles de la solidarité et de la coopération. C'est en particulier dans les territoires que s'invente aujourd'hui un autre modèle de développement.

Face à la mobilité croissante des entreprises, à la montée en puissance d'une économie financière virtuelle et aux crises récurrentes du modèle économique néolibéral, le mouvement du développement local est porteur d'alternatives. Il affirme nécessaire et possible de renforcer l'ancrage local de l'économie pour construire dans la durée un bien être collectif et peser sur l'économie-monde. De nombreuses initiatives existent déjà dans les territoires mais une attention et une ampleur nouvelles doivent être données à l'économie sociale et solidaire, à l'économie environnementale et à l'économie des services. Le mouvement du développement local entend jouer un rôle majeur dans cette optique en associant les citoyens, les collectivités publiques, les associations et les entreprises à cette ambition collective.

Le développement local, une question de lien autant qu'une question de lieu

Ce n'est pas la proximité seule qui construit le développement, mais l'échange, le partage, le réseau et le lien. Les nouvelles technologies de la communication permettent de mettre les territoires en réseaux : réseaux d'entreprises, réseaux de villes, réseaux d'acteurs de la vie sociale et culturelle pour le partage des connaissances et la mutualisation des ressources. Cependant le développement des relations "virtuelles" n'épuise pas la demande de véritables rencontres, des moments de partage, de convivialité qui reste forte chez les habitants. C'est aussi le lien qui donne corps à la proximité.

Le local et le mondial, le territoire et la planète sont les deux faces d'une même pièce. L'un ne va pas sans l'autre. Nous savons que l'avenir de nos territoires et de leurs habitants dépend du destin d'autres territoires. La conscience de cette interdépendance transforme désormais l'action de développement dans les territoires. Loin du repli sur soi ou d'une compétition exacerbée, le mouvement du développement local affirme que l'avenir des territoires est dans un accroissement des coopérations, des échanges et des solidarités. À la normalisation par la mondialisation des économies, nous opposons la mondialisation des solidarités.

C'est bien à partir de l'initiative locale que l'on peut agir sur le global et contribuer à la transformation du monde.

Donner un nouvel élan à la décentralisation, construire une nouvelle gouvernance

Chaque territoire est inséré dans d'autres, de l'Europe à la commune en passant par l'Etat, la Région, le Département et l'intercommunalité. C'est de la capacité de l'ensemble de ces niveaux à développer des stratégies communes de développement que dépend le dynamisme des territoires. Contrairement à la logique de spécialisation et de répartition des compétences instituées par la réforme des collectivités territoriales, c'est l'exercice de la responsabilité partagée qu'il faut rechercher. Avec les mobilités croissantes et la prise en compte de phénomènes tels que l'inter-territorialité, de nouveaux agencements institutionnels doivent être imaginés et de nouveaux systèmes de relations sont à inventer.

Pour relever les défis contemporains, il est urgent de promouvoir des modes d'organisation permettant la diffusion d'une culture de responsabilité et de solidarité, qui suscitent l'inventivité et soutiennent les projets. Il est indispensable de faire évoluer non seulement nos comportements mais aussi de repenser l'organisation de l'action publique elle-même en privilégiant les logiques de coopération et non de concurrence, la transversalité et non la verticalité, les processus de développement et non les procédures. Les relations entre société civile et institutions doivent évoluer, les relations entre les acteurs publics aussi.

Il s'agit de promouvoir une nouvelle gouvernance territoriale basée sur une logique de co-construction, de co-élaboration et de co-mise en œuvre de l'action publique. Car, en réalité, c'est d'un nouvel élan de décentralisation dont les citoyens et leurs instances de gouvernance ont véritablement besoin.

Le mouvement du développement local est convaincu que la réponse aux multiples crises actuelles ne viendra pas uniquement des politiques communautaires ou nationales, mais qu'elle se construira aussi au travers des démarches locales et des mobilisations citoyennes. D'autres courants de pensée et d'autres familles partagent aujourd'hui, les mêmes craintes, les mêmes constats et cette même volonté de transformation. L'enjeu est désormais d'élargir cette mobilisation à un grand nombre d'acteurs et d'organisations autour d'une dynamique commune de résistance, de réflexion et de propositions.

C'est un enjeu politique, un enjeu de société qui appelle à un engagement collectif pour répondre ensemble aux défis de notre temps.

Ce texte est issu de « La Déclaration de Foix » qui a mobilisé aux côtés de l'Unadel l'ensemble des participants de l'Université d'été du développement local 2010 et de nombreux réseaux associatifs nationaux et régionaux : ADELS, ARDL PACA, Carrefour des Pays Lorrains, Collectif Ville Campagne, Confédération Nationale des Foyers Ruraux, Inter réseaux des professionnels du Développement Social Urbain, MDS, Mouvement national de l'Economie Solidaire, Solidarité Ville.

Contacts & renseignements : UNADEL (Stéphane Loukianoff) – 01 45 75 91 55 – unadel@wanadoo.fr